



La mairie d'Albi recrute

Un auxiliaire de puériculture (F/H)

Devenez auxiliaire de puériculture !

Placé sous l'autorité de la directrice de la structure et/ou de l'encadrant(e) intermédiaire, l'agent assure l'hygiène, les soins et l'accompagnement éducatif de l'enfant, l'accueil et le suivi des relations avec les familles.

DÉTAIL DE L'OFFRE

- Poste de catégorie : B
- Filière : **Technique**
- Type de contrat : contractuel
- Rémunération selon les grilles indiciaires

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste basé à Albi
- Poste à temps complet : (37h)
- Les horaires de travail de l'agent ne sont pas figés et peuvent être modifiés en fonction des nécessités du service d'accueil.

POUR POSTULER OU S'INFORMER

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre d'accompagnement)

avant le 11 mai 2026 à

Madame la maire

Mairie d'Albi

16, rue de l'Hôtel de Ville – 81000 Albi

recrutement@grand-albigeois.fr

PROFIL RECHERCHÉ

Qualifications

- Diplôme d'auxiliaire de puériculture

AVANTAGES

- Possibilité d'adhérer au COS (participation événements familiaux, aides culturelles et sportives, remboursement adhésion médiathèque, tarifs réduits sur les billetteries...)
- 11 jours d'ARTT
- Compte épargne temps rémunéré sous conditions
- Restauration collective
- Participation à la mutuelle et la prévoyance (labellisées Fonction Publique Territoriale)
- Participation aux transports domicile-travail (transports en commun et vélo)
- Participation au centre de loisirs (*en fonction de l'âge de l'enfant*)
- Indemnité enfant handicapé
- Prime de fin d'année

CONTACT

Monsieur Armand Etchenagucia, Responsable du service petite enfance, Tél / 05 63 49 10 48



Processus
de recrutement

Clôture
de l'offre



Jour 2 :
accusé réception



À partir du jour 9 :
réponse aux candidats

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs en situation de handicap.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de Protection des Données du 25 mai 2018, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de communication, de rectification, d'actualisation et de suppression des données personnelles vous concernant.



AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (F/H)

Direction de l'éducation et de l'enfance - Halte garderie les boutchous

DÉFINITION DU MÉTIER OU DE LA FONCTION

Placé sous l'autorité de la directrice de la structure et/ou de l'encadrant(e) intermédiaire, l'agent assure l'hygiène, les soins et l'accompagnement éducatif de l'enfant, l'accueil et le suivi des relations avec les familles.

MISSIONS - ACTIVITÉS

Dans le respect des normes en vigueur :

- accueil des enfants de moins de 4 ans
- suivi des relations avec les familles des enfants: accueil, accompagnement des familles durant la vie de l'enfant dans la structure
- maintien de l'hygiène corporelle par les soins quotidiens de l'enfant dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité
- éducation à l'alimentation progressive de façon autonome
- accompagnement des repas et des temps de sieste: endormissement, sommeil
- activités éducatives et d'éveil, en liaison avec l'éducatrice de jeunes enfants dans le cadre du projet pédagogique de la structure
- observation des signes en cas de maladie ou d'accident, intervention rapide, prévention des accidents
- observation des comportements de l'enfant dans le cadre de la prévention (santé physique et équilibre psychologique)
- participation aux réunions de travail de la structure
- participation à l'entretien courant des locaux

RESSOURCES OU COMPÉTENCES REQUISES

Savoirs

- connaissance des besoins du jeune enfant en matière d'éveil, d'hygiène corporelle et d'alimentation
- connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- aptitude à l'écoute et à l'observation

Savoir-faire

- aptitude à l'écoute et à l'observation

Savoir-être

- rigueur, sens de l'organisation et des responsabilités
- capacité à travailler en équipe
- discrétion, dynamisme

PROFIL - FORMATION - EXPÉRIENCE

- Diplôme d'auxiliaire de puériculture (obligatoire)

CATÉGORIE STATUTAIRE

- Poste de catégorie : B
- Filière : Technique

CONDITIONS OU CONTRAINTES PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU POSTE

- Temps complet (37h)
- Les horaires de travail de l'agent ne sont pas figés et peuvent être modifiés en fonction des nécessités du service d'accueil.